NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100240 - Vallée de l'Esch de Ansauville à Jezainville

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100240

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Esch de Ansauville à Jezainville

1.4 Date de compilation

30/09/1998

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018571473

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,96667°

Latitude : 48,83722°

2.2 Superficie totale

1774 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
54	Meurthe-et-Moselle	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
54019	ANSAUVILLE
54079	BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON
54157	DIEULOUARD
54160	DOMEVRE-EN-HAYE
54225	GEZONCOURT
54239	GRISCOURT
54240	GROSROUVRES
54248	HAMONVILLE
54279	JEZAINVILLE
54316	LIMEY-REMENAUVILLE
54317	LIRONVILLE
54340	MAMEY
54348	MANONVILLE
54355	MARTINCOURT
54370	MINORVILLE
54460	ROGEVILLE

54573	VILLERS-EN-HAYE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		17,74 *(1 %)*		P	B	C	B	A
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		1 *(0,06 %)*		M	C	C	C	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	30 *(1,69 %)*		G	C	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		4 *(0,23 %)*		G	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		71 *(4 %)*		G	B	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	10	G	C	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	18 *(1,01 %)*		G	C	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		1077 *(60,71 %)*		G	B	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		57 *(3,21 %)*		G	B	C	A	A
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	4 *(0,23 %)*		G	B	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1032	*Unio crassus*	p	165	165	i	V	DD	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	P	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	R	DD	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	100	500	i	R	P	D			
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	D			
F	1149	*Cobitis taenia*	p			i	P	DD	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	DD	C	B	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p	5	10	i	R	M	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	1	12	i	P	G	C	B	B	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	1	24	i	P	G	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c	10	100	i	P	G	C	B	B	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	4	25	i	P	G	C	B	B	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c	5	10	i	P	M	C	B	B	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	2	2	i	P	G	C	B	B	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	c	1	20	i	P	M	C	B	B	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	2	2	i	P	G	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	c	14	14	i	P	M	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	w	1	12	i	P	G	D			
M	1324	*Myotis myotis*	c	1	5	i	P	M	D			

I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*	1	1	i	P			X		X	
A		*Triturus alpestris*	5	5	i	P						X
A		*Triturus helveticus*	2	2	i	P						X
A		*Triturus vulgaris*	2	2	i	P						X
A		*Bufo bufo*	5	5	i	P			X		X	
B		*Streptopelia turtur*	19	24	p	C			X		X	X
M		*Eptesicus serotinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis mystacinus*	6	10	i	P			X		X	
M		*Myotis brandti*			i	P						X
M		*Myotis nattereri*	6	10	i	P			X		X	
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	
M		*Nyctalus noctula*			i	P			X		X	

M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*	6	10	i	P			X		X	
M		*Plecotus austriacus*	1	5	i	P			X		X	
M		*Myotis daubentonii*	6	10	i	P			X		X	
P		*Aster amellus*			i	P						X
P		*Buxus sempervirens*			i	P						X
P		*Carex halleriana*			i	P						X
P		*Gagea lutea*			i	P						X
P		*Gentiana cruciata*			i	P						X
P		*Oenanthe fluviatilis*			i	P						X
P		*Thalictrum minus subsp. saxatile*			i	P						X
R		*Anguis fragilis*	3	3	i	P			X		X	
R		*Lacerta agilis*	2	2	i	P	X		X		X	
R		*Lacerta vivipara*	1	1	i	P						X
R		*Coronella austriaca*	1	1	i	P	X		X		X	
R		*Vipera aspis*	1	1	i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	6 %
N14 : Prairies ameliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	65 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Les pourcentages de recouvrement par classe d'habitats figurant ci-dessus ont été donnés à titre indicatif. En effet, ils seront précisés lors de l'élaboration du document d'objectifs.

Vulnérabilité
: Risque d'intesification des pratiques agricoles.

4.2 Qualité et importance

Complexe humide de la vallée de l'Esche bordée de prairies et de fragments de forêt alluviale, côtoyant les milieux calcaires et secs des pelouses à orchidées, formations à Buis, forêts de ravin, et les milieux froids des fonds de vallon. Ces milieux très diversifiés offrent une multitude d'habitats pour une faune et une flore très intéressantes.

Les pelouses abritent un cortège floristique remarquable où l'on trouve l'Aster amelle, la Gentiane croisette très rare en Lorraine ou encore la Laîche de Haller. Associé aux prairies humides, l'Azuré des mouillières, est une richesse supplémentaire à signaler. Les vallons forestiers froids abritent des fleurs particulièrement rares et menacées comme par exemple la Gagée jaune

La qualité du ruisseau offre un habitat pour l'Agrion de Mercure.

Le complexe humide de cette vallée alluviale offre des biotopes favorables à la nidification de nombreux oiseaux.

Ces milieux diversifiés sont par ailleurs des zones de chasse favorables aux chiroptères dont de nombreuses espèces sont recensées dans le site Natura 2000. Les cavités naturelles ou d'origine anthropique de la vallée de l'Esch sont utilisées pour l'hibernation et en période de transit, notamment par cinq espèces inscrites à l'annexe II.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A08	Fertilisation		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.03	Elimination du sous-bois		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	H	Pollution		O
L	L05	Eboulements, glissements de terrain		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%

4.5 Documentation

CPEPESC Lorraine, 2007. Inventaire des chiroptères.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	2 %
80	Parc naturel régional	95 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	40 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Pelouse de Jezainville	+	2%
80	Lorraine		95%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional de Lorraine

Adresse : 1 Rue du Quai 54000 Pont-à-Mousson

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/101_docob_esch_2016.pdf

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site

La plupart des activités exercées jusqu'alors ont permis la conservation d'un site remarquable. Entre autres, il s'agit :

· de la gestion des pelouses calcaires de Jézainville par le Conservatoire des Sites Lorrains,
· de la gestion particulière des vallons forestiers froids par l'ONF,
· du travail de sensibilisation du Parc Naturel Régional de Lorraine auprès de nombreux propriétaires sur les prairies humides,
· des animations sur la restauration du cours d'eau et le maintien de sa qualité, aboutissant à la réalisation de chantiers de gestion.

Un gîte à chiroptères a pu être mis en protection (grille adaptée aux chauves-souris) dans le cadre d'un programme LIFE.

Les orientations envisageables pour la gestion future

Il convient en premier lieu de pérenniser la gestion conservatoire déjà engagée, c'est à dire :

· encourager les pratiques sylvicoles adaptées à une gestion favorable des vallons forestiers et des lisières thermophiles,
· favoriser le maintien du pâturage extensif sur les pelouses,
· maintenir les activités agricoles actuelles par la mise en place éventuelle de mesures agri - environnementales,
· maintenir la qualité du ruisseau en surveillant les rejets, en réfléchissant à la mise en place de réseaux d'assainissement.

Les actions complémentaires à promouvoir seraient :

· améliorer la qualité des micro - milieux le long du ruisseau en favorisant le retour d'un rideau d'arbres.